

## Fiche résumée : INSTALLATEUR SANITAIRE

### MÉTIERS APPARENTÉS



Monteur installation sanitaire – Plombier

### CODES

PCS 2003 : 632f  
tuyauteurs

ROME 1999 : 42212 Plombier

FAST : 07-06-91

CITP 2008 : 7126 Plombiers et

### DESRIPTIF

L'installateur d'équipements sanitaires réalise les **installations de plomberie** dans tous types de locaux. Il prépare, assemble, fixe et pose tous les éléments d'**équipements sanitaires** (baignoire, lavabo, w.-c., chauffe-eau, chauffe-bain...). Il effectue le **réglage** et la **mise en service** des installations et procède aux **réparations** éventuelles. Le **dépannage** entre aussi dans le cadre du métier, sauf s'il concerne la production d'eau chaude sanitaire, qui est en général l'affaire de spécialistes.

Cet ouvrier travaille généralement seul, presque exclusivement sur chantier où il intervient fréquemment en même temps que d'autres professionnels du bâtiment (électriciens, maçons, plâtriers, peintres...).

Les travaux qui lui sont confiés sont aussi bien des installations neuves, dans des immeubles neufs ou anciens, que la modification d'installations existantes.

L'installateur d'équipements sanitaires est en relation avec les clients, notamment lorsqu'il effectue des travaux dans des logements habités.

### CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



#### Lieux de travail

##### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- **habitation du client** (contraintes liées aux caractéristiques de l'habitation, charge physique de travail, manutention)
- **égouts** (eau polluée, eau d'égout, bruit (SMR))
- **vide sanitaire** (exiguïté des lieux d'intervention, contrainte posturale)
- **cave** (éclairage localement insuffisant, insécurité, humidité)
- **immeuble en rénovation** (intervention sur des matériaux susceptibles de libérer de l'amiante, plomb (SMR))

##### > Nuisances (préventions)

- **contraintes liées aux caractéristiques de l'habitation, exigüité des lieux d'intervention** (proposer une formation action PRAPE)
- **charge physique de travail, manutention, contrainte posturale** (proposer une formation action PRAPE)
- **eau polluée, eau d'égout**
- **bruit (SMR)** (réduire le bruit, informer et former porter des protecteurs individuels contre le bruit, )
- **éclairage localement insuffisant** (concevoir un éclairage adapté)
- **humidité**
- **intervention sur des matériaux susceptibles de libérer de l'amiante** (évaluer le risque amiante, interdire aux jeunes les travaux exposant à l'amiante, établir un plan de retrait et un mode opératoire, porter des EPI adaptés, former au risque amiante, rédiger la fiche d'exposition, contrôler les niveaux d'empoussièrement, traiter spécifiquement les déchets)
- **plomb (SMR)** (substituer les produits reprotoxiques catégories 1 et 2, empêcher l'ingestion et l'inhalation du plomb, renforcer les règles d'hygiène)
- **insécurité** (former à la CAT face à une personne agressive)

##### > Effets sur la santé

- lésion traumatique due à une chute
- troubles musculo squelettiques des membres (RG 57 : liste limitative)
- conséquence du bruit sur l'oreille interne, effets extra-auditifs du bruit, majoration du risque d'accident du travail par effet masque, RG 42 (liste limitative)
- pathologies liées à l'amiante RG 30 et 30 bis (listes limitatives)
- anémie, syndrome douloureux abdominal, encéphalopathie, neuropathie périphérique, insuffisance rénale, syndrome biologique (RG 1)
- classement CMR cancérigène catégorie 3, reprotoxique catégorie 1, reprotoxique catégorie 3
- maladies infectieuses et parasitaires, mycoses
- fatigue visuelle
- agression par la force physique, anxiété généralisée



### Organisation du travail

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- alternance travail géré seul ou en équipe
- travaux urgents imprévisibles (contrainte de temps)
- astreintes et gardes (horaire générant une perturbation de la vie sociale et familiale)

#### > Nuisances (préventions)

- contrainte de temps (planifier le travail)
- horaire générant une perturbation de la vie sociale

#### > Effets sur la santé

- troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes



### Tâches

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- **dépanner et rénover les installations sanitaires :** (postures contraignantes, produits chimiques, eau polluée, eau d'égout, déchets biologiques)  
déboucher les canalisations obturées  
remplacer les joints  
remplacer la robinetterie
- **réaliser une installation sanitaire :**  
transporter et installer le matériel
- **démonter et évacuer les installations anciennes** (port de charges, posture contraignante, amiante (SMR), plomb (SMR))  
repérer et **percer** les trous nécessaires (silice (SMR))  
**couper et façonner les accessoires de tuyauteries** (coupures)  
équiper et **poser les appareils** (port de charges, contrainte posturale)
- **assembler** ces éléments par vissage
- **contrôler l'étanchéité** des installations  
installer des **appareils de traitement des eaux** (port de charges)
- **raccorder** les appareils **électriques** à partir du tableau d'abonnés (électricité)
- **changer une pompe de relevage** (posture contraignante, produits chimiques, eau polluée, eau d'égout, déchets biologiques)

#### > Nuisances (préventions)

- posture contraignante
- port de charges (proposer une formation action PRAPE, utiliser des aides à la manutention, ordonnance de prévention des lombalgies)
- eau polluée, eau d'égout, déchets biologiques, agents biologiques pathogènes (SMR) (cf. produits)
- produits chimiques (cf produits)
- amiante (SMR) (évaluer le risque amiante, interdire les travaux exposant à l'amiante aux jeunes, former au risque amiante, établir une notice au poste, contrôler les niveaux d'empoussiérage, traiter les déchets)
- plomb et composés (SMR) (substituer les produits reprotoxiques catégories 1 et 2, empêcher l'inhalation et l'ingestion de plomb, renforcer les règles d'hygiène)
- silice (SMR) (porter des demi-masques filtrants anti aérosol FFP3, aspirer au poste de travail, changer les filtres)

- **électricité** (délivrer une habilitation électrique, vérifier la sécurité électrique)

### > Effets sur la santé

- troubles musculo squelettiques des membres (RG 57 : liste limitative), douleurs dorso lombaires, sciatique ou cruralgie par hernie discale (RG 98 : liste limitative)
- pathologies liées à l'amiante RG 30 et 30 bis (listes limitatives)
- pneumoconiose et complications, fibrose interstitielle pulmonaire diffuse non régressive (RG 25)
- anémie, syndrome douloureux abdominal, encéphalopathie, neuropathie périphérique, insuffisance rénale, syndrome biologique (RG 1)
- classement CMR cancérigène catégorie 3 reprotoxique catégorie 1 reprotoxique catégorie 3
- effets du courant électrique



## Outils et équipements

### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- **coupe tube, ébavureur, cintreuse hydraulique, déboucheur**
- **perceuse, scie cloche** (bruit (SMR), vibrations transmises aux membres supérieurs)
- **meuleuse** (bruit (SMR), vibrations transmises aux membres supérieurs (SMR))
- **lampe à souder, chalumeau** (flamme, bruit (SMR))
- petit outillage manuel, **ruban téflon**
- **lève ballon**
- **marteau perforateur** (bruit (SMR), vibrations transmises aux membres supérieurs (SMR))

### > Nuisances (préventions)

- **bruit (SMR)** (réduire le bruit, signaler les lieux bruyants, porter des protecteurs individuels contre le bruit, informer et former sur le bruit)
- **vibrations transmises aux membres supérieurs (SMR)** (utiliser des solutions techniques alternatives, choisir un matériel ergonomique, le moins vibrant possible, l'entretenir régulièrement, porter des gants, limiter les durées d'exposition, informer sur le risque)
- **flamme** (porter des gants de protection pour soudeurs, utiliser des extincteurs mobiles, mettre en place la CAT devant une brûlure)

### > Effets sur la santé

- conséquence du bruit sur l'oreille interne, effets extra-auditifs du bruit, majoration du risque d'accident du travail par effet masque, RG 42 (liste limitative)
- affections ostéo articulaires du membre supérieur, troubles angioneurotiques de la main (RG 69 : liste limitative)
- brûlures



## Produits, matériaux et publics concernés

### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- baignoire, bac à douche, cuvette de toilette, bidet, lavabo, vasque, chauffe-eau, ballon d'eau chaude (port de charges)
- bouteilles de gaz
- tuyaux, plaques de plomb, et raccords (plomb (SMR))
- fonte
- ciment, mortier (poussières de ciment)
- colle pour raccords de tuyaux, silicone pour joints (silicone)
- détartrant acide (acide chlorhydrique dilué), neutralisant basique

### > Nuisances (préventions)

- **port de charges** (proposer une formation action PRAPE, utiliser des aides à la manutention, ordonnance de prévention des lombalgies)
- **plomb et ses composés (SMR)** (substituer les produits reprotoxiques catégories 1 et 2, empêcher l'ingestion et l'inhalation du plomb, renforcer les règles d'hygiène)
- **poussières de ciment** (porter des demi-masques filtrants)
- silicone
- acide chlorhydrique dilué

### > Effets sur la santé

- douleurs du rachis dorso lombaire, sciatique ou cruralgie par hernie discale (RG 98 : liste limitative)
- anémie, syndrome douloureux abdominal, encéphalopathie, neuropathie périphérique, insuffisance rénale, syndrome biologique (RG 1)
- blépharite, conjonctivite, dermatite allergique de contact, brûlures chimiques (RG 8: liste limitative)
- rhinite allergique
- dermatite irritante de contact
- classement CMR : cancérogène catégorie 3, reprotoxique catégorie 1 reprotoxique catégorie 3



### Tenue de travail

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- combinaison ou veste et pantalon
- chaussures de sécurité
- gants de manutention, gants étanches, gants en vinyle
- lunettes de protection

#### > Nuisances (préventions)

- imprégnation des tenues par les produits manipulés

#### > Effets sur la santé

## ● SANTE ET TRAVAIL

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, entreprise par entreprise, amener à un suivi en surveillance dite renforcée.

**Agents biologiques, risque chimique, amiante, bruit, CMR, manutention manuelle, vibrations**, et au titre de l'arrêté du 11/07/1977, les travaux comportant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition au **plomb** et à ses composés, l'emploi d'outils pneumatiques à main, transmettant **des vibrations**, les travaux exposant à un niveau de **bruit** supérieur à 85 décibels.

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de pénibilité : Agents chimiques dangereux (ACD), Bruit, Manutentions manuelles de charges, Postures pénibles, Vibrations mécaniques**

Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont : **1 ; 8 ; 25 ; 30 ; 30bis ; 42 ; 57 ; 69 ; 98.**

## ● CONCLUSION

Les nuisances principales de cette profession sont liées aux contraintes posturales et au port de charge. Elles sont parfois méconnues, car les moyens de levage ne peuvent pas toujours être utilisés. Le plombier peut aussi être confronté à des risques chimiques (acide, plomb, amiante...) lors d'opérations de rénovation de maintenance

Fiche résumée du 21/10/2009 issue de la **FMP Installateur sanitaire** consultable sur <http://www.fmpcisme.org>